Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_205-DE

Délibération n° 2026.205

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 6 Juillet 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Six Juillet Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Stéphane BARBE – BERTHELOT Sylvaine – Frédéric BOUFFORT – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – DALLÉ Pascal – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Angélique ROYER – Florian SALMON – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 30 juin 2026

Date d'Affichage : 7 juillet 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Anne BANNIER est représentée par Frédéric BOUFFORT, son suppléant
Stéphane IDLAS est représenté par Sylvaine BERTHELOT, sa suppléante
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante
Henri-Claude GAUTIER est représenté par Angélique ROYER, sa suppléante

Aldwin SOLLIER a donné pouvoir à Wilfrid GODEUX

Étaient excusés :
Stéphane IDLAS – *Vice-président délégué*
Anne BANNIER – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Magali FONTAINE – Henri-Claude GAUTIER – Mattéo GENAR – Laurent LEGENDRE – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Aldwin SOLLIER – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Rosi BORDET est désignée secrétaire de séance

2026.205 - Pôle Sport Loisirs - Aquatis - Conventions CNF - Felger Triathlon - SCF

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_205-DE

Fougères Agglomération **2026.205**

2026.205 - Pôle Sport Loisirs - Aquatis - Conventions CNF - Felger Triathlon - SCF

Il est proposé la signature de trois conventions d'objectifs et de moyens fixant les conditions partenariales et d'utilisation de l'Aquatis par les associations sportives concernées et les institutions (au besoin) . Ces conventions sont établies pour une durée de 3 années (saison sportive 2026/2029). Les principaux éléments de chacune de ces conventions (annexées ci-joint) sont les suivants :

Club de Natation Fougerais (CNF)
Versement d'une subvention de 32 000 € prévue par délibération n°2024.119 du 24 juin 2024
Mise à disposition gracieuse de locaux (rangement matériel, bureau et douche)
Mise à disposition du CNF des lignes d'eau à l'année dans les bassins sportifs intérieurs et extérieurs ;
Tarification de 18 € par ligne d'eau, par heure et par an appliquée
Mise à disposition du bassin sportif intérieur à titre gracieux :
Pour l'organisation de compétitions sur la période d'ouverture du public jusqu' concurrence de dix demi-journées ;
Pour l'organisation de compétitions hors période d'ouverture du public jusqu'à concurrence de dix soirées (principalement water-polo) ;
Mise à disposition gracieuse pendant 2 journées et demie de l'ensemble de l'équipement pour l'organisation du meeting de natation Fougères Agglomération/CNF
Mise en place des protocoles de fermeture des locaux et d'alerte du directeur en cas de nécessité.

Subaquatique Club Fougerais (SCF)
Mise à disposition gracieuse de locaux (local compresseur et club house)
Mise à disposition de créneaux d'utilisation des bassins, de lignes d'eau et de la fosse à plongée selon un calendrier conjointement établi.
Tarification de 18 € par ligne d'eau, par heure et par an appliquée
L'entretien et le fonctionnement du compresseur sont à la charge de Fougères Agglomération
Mise à disposition gratuite pour deux journées de compétitions (ou 4 demi-journées) ou stages du bassin sportif intérieur ;
Mise à disposition gracieuse pendant 1 journées du bassin sportif intérieur pour l'organisation du Trophée FELGER
Mise en place d'un protocole de fermeture des locaux et d'alerte du directeur en cas de nécessité.

Felger Triathlon
Mise à disposition de créneaux d'utilisation de lignes d'eau du bassin extérieur selon un calendrier conjointement établi.
Tarification de 18 € par ligne d'eau, par heure et par an appliquée
Mise à disposition gratuite pour deux journées de compétitions ou stages par an du bassin sportif intérieur ;

Institutions : Possibilité de signer des conventions ponctuelles avec les institutions en fonction des tarifs appliqués de la grille tarifaire applicable. (délégation au VP)

Vu l'avis favorable de la commission en date du 23 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de ces conventions 2026 / 2029
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-Président délégué à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 06/07/2026

Pour expédition conforme,
La Présidente,

Alice LEBRET